

UNIVERSITÉ VIRTUELLE DE CÔTE D'IVOIRE (UVCI)

Licence 3— Semestre 3-

UFR : INFORMATIQUE ET SCIENCE DU NUMÉRIQUE

SYLLABUS

DROIT DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE NUMÉRIQUE

1. Description du cours

Informations générales	
Code et Intitulé de l'UE	MAT4113 - Droit de la responsabilité civile numérique
Code ECUE	MAT4113
Articulation pédagogique	Droit de la preuve électronique
Auteur	Dr LENGANI Brahima
Mail	Brahima.lengani@uvci.edu.ci
Démarche pédagogique	Méthode active
Crédits	3 crédits
Durée d'activité Enseignant	36 heures (4 séances de 6 leçons)
Temps personnel de l'Étudiant	39 heures
Public cible	Étudiants en Licence 3
Mode d'enseignement	Formation à distance sur campus.uvci.edu.ci
Année académique	2025-2026

CONTEXTE ET MOTIVATION DU COURS

À l'ère où le numérique n'est plus un outil mais le socle de nos sociétés modernes, comprendre la responsabilité des acteurs qui le façonnent est devenu crucial. Que l'on parle de développeurs, de chefs d'entreprise ou d'utilisateurs, chaque action dans le monde virtuel a des répercussions tangibles dans le monde réel, d'où l'importance d'une initiation des apprenants à l'étude de la responsabilité civile en générale et de la responsabilité civile numérique en particulier.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À l'issue de ce cours, l'apprenant(e) doit être capable de maîtriser les mécanismes de mise en œuvre de la responsabilité civile applicable aux acteurs du numérique.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- ▶ Distinguer responsabilité délictuelle et responsabilité contractuelle dans l'environnement numérique;
- ▶ Identifier des acteurs du numérique civilement responsable (hébergeurs, éditeurs, plateformes, utilisateurs);
- ▶ Identifier les régimes de responsabilité applicables aux acteurs du numérique;
- ▶ Analyser les conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile pour les dommages causés par des contenus, algorithmes ou IA;
- ▶ Maîtriser le régime de la responsabilité du fait des produits défectueux dans le contexte numérique;
- ▶ Maîtriser le régime de responsabilité dans le traitement des données à caractère personnel.

COMPÉTENCES

- ▶ Distinction de la responsabilité civile délictuelle de la responsabilité contractuelle dans l'environnement numérique;
- ▶ Identification des acteurs du numérique civilement responsable (hébergeurs, éditeurs, plateformes, utilisateurs);
- ▶ Identification des régimes de responsabilité applicables aux acteurs du numérique

- Maîtrise des conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile pour les dommages causés par l'IA.
- Description du régime de la responsabilité du fait des produits défectueux dans le contexte numérique.
- Maîtrise du régime de responsabilité dans le traitement des données à caractère personnel.

PRÉREQUIS

- 1 Avoir des connaissances en droit du numérique
- 2 Avoir des connaissances basiques en introduction à l'étude du droit

MODÈLE PÉDAGOGIQUE – FORMATION 100% DISTANCIELLE

Phase 1 - Brainstorming et prise de contact : Les apprenants accèdent aux ressources multimodales sur campus.uvci.edu.ci. Chaque leçon est accompagnée d'un parcours de lecture balisé, incluant des ressources en libre accès. A cette exploration autonome, succède une prise de contact officielle avec l'enseignant chargé de la matière afin de présenter les modalités d'apprentissage et le scénario pédagogique envisagé.

Phase 2 – Formation : Séances de rencontres majoritairement asynchrone et partiellement synchrones pour des travaux dirigés sous la supervision en ligne de l'enseignant.

Phase 3 - Évaluation Session 1 et Session 2 : Quiz formatifs, participation aux forums, soumissions d'évaluations continues en mode asynchrone (Devoirs continus). Ces évaluations constituent 30% de la note finale. Évaluation Session 1 et Session 2 à la fin de chaque semestre (examen valant 70% de la note finale).

STRUCTURE DU COURS : 6 LEÇONS

LEÇONS

L1

Responsabilité civile délictuelle et responsabilité contractuelle

◆ **OBJECTIF PÉDAGOGIQUE** : Distinguer la responsabilité civile délictuelle de la responsabilité contractuelle dans l'environnement numérique

N°	Bloom	Objectifs opérationnels
1	N2	Identifier la responsabilité civile contractuelle

2	N2	Identifier la responsabilité délictuelle
3	N3	Déterminer la nature de responsabilité civile en situation pratique

◆ Forum de discussion — Exercice formatif 1

Consigne : Aristide, influenceur, publie sur Facebook : « Armel est un escroc qui vole ses clients ». Armel découvre que Aristide ne dispose d'aucune preuve de ses allégations. Cette publication fait perdre de nombreux clients à Armel.

Quelle est la nature de la responsabilité engagée ? justifier en 50 mots maximum

Modalité : Forum sur *campus.uvci.edu.ci* — Non noté — formatif

L2	Acteurs du numérique civilement responsable (hébergeurs, éditeurs, plateformes, utilisateurs).
----	--

◆ OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : Connaître l'ensemble des acteurs intervenant dans le secteur du numérique

N°	Bloom	Objectif opérationnel
1	N2	Mémoriser les différents types d'acteurs
2	N4	Décrire les obligations légales de chaque acteur
3	N3	Identifier le régime de responsabilité de chaque acteur

◆ Atelier d'application — Exercice formatif 1

Consigne : Une vidéo postée sur YouTube insulte gravement le maire de Pipi. Ce dernier écrit à YouTube pour le retrait de ladite vidéo. Cependant, Youtube refuse prétextant que la vidéo ne viole nullement ses conditions d'utilisation. Le maire assigne YouTube en justice.

- 1- Quel est le statut juridique de Youtube ?
- 2- Le refus de retrait de Youtube est-il fautif ?

Modalité : Travail écrit à déposer sur *campus.uvci.edu.ci* — noté — formatif

L3	Régimes de responsabilité applicables aux acteurs du numérique
----	--

◆ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Maîtriser la mise en œuvre de la responsabilité civile

N°	Bloom	Objectif opérationnel
1	N2	Décrire les différents types de fautes numériques réparables

2	N3	Appliquer les mécanismes de mise en œuvre et d'exonération de responsabilité
3	N2	Identifier les différentes causes d'exonération de responsabilité

◆ Devoir continu noté · 1

Bloom : N4 — Analyser

Consigne : Une vidéo postée sur YouTube insulte gravement le maire de Pipi. Ce dernier écrit à YouTube pour le retrait de ladite vidéo. Cependant, Youtube refuse prétextant que la vidéo ne viole nullement ses conditions d'utilisation. Le maire assigne Youtube en justice.

Enumérer dans le texte, les conditions de la responsabilité civile délictuelle (150 mots maximum).

Modalité : Travail individuel à déposer sur campus.uvci.edu.ci

L4	Mise en œuvre de la responsabilité civile pour les dommages causés par l'IA.
----	--

◆ **OBJECTIF PÉDAGOGIQUE :** Maîtrise des conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile pour les dommages causés par l'IA.

N°	Bloom	Objectif opérationnel
1	N2	Distinguer les responsabilités des différents acteurs (concepteur, développeur, utilisateur, propriétaire).
3	N3	Résoudre des cas pratiques de mise en œuvre de la responsabilité civile liée à l'IA (accident de véhicule autonome, erreur médicale, décision algorithmique discriminatoire).

◆ Exercice formatif · 1

Bloom : N4 Analyser

Consigne : Un hôpital utilise un logiciel d'IA (développé par la société AXAJ) pour analyser des radios pulmonaires. L'IA ne détecte pas une tumeur, ce qui retarde le diagnostic de six mois. Le patient subit une aggravation de son état.

Qui peut être responsable : l'hôpital utilisateur, le développeur AXAJ, ou les deux ?

Modalité : Travail individuel à déposer sur campus.uvci.edu.ci — Non noté — formatif

L5	Régime de la responsabilité du fait des produits défectueux dans le contexte numérique
----	--

◆ **Objectif pédagogique:** Décrire le régime de la responsabilité du fait des produits défectueux dans le contexte numérique.

N°	Bloom	Objectif opérationnel
1	N2	Définir le produit défectueux dans l'environnement numérique

2	N2	Distinguer les défauts de conception, de fabrication et d'information
3	N2	Identifier les acteurs responsables

♦ **Devoir** : Un logiciel de gestion de mots de passe (édité par la société AXAJ) présente une faille de sécurité non corrigée. Un pirate exploite cette faille et soustrait les identifiants d'un utilisateur, entraînant un préjudice financier de 7.000.000 F CFA

Qui peut être poursuivi : l'éditeur, le distributeur, ou le développeur du module défectueux ?
L'utilisateur doit-il prouver la négligence de l'éditeur pour obtenir réparation ?

Modalité : Travail individuel à déposer sur campus.uvci.edu.ci

L6	Régime de responsabilité dans le traitement des données à caractère personnel.
-----------	--

♦ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUE** : Maîtrise du régime de responsabilité dans le traitement des données à caractère personnelle.

N°	Bloom	Objectif opérationnel
1	N	Distinguer les responsabilités du responsable de traitement, du sous-traitant et des personnes concernées.
2	N3	Appliquer les présomptions de responsabilité et les causes d'exonération (force majeure, fait des tiers...)

♦ **Exercice formatif · 1**

Bloom :

Modalité : Réflexion personnelle à déposer sur campus.uvci.edu.ci — Non noté — formatif

RESPONSABILITÉS — ENSEIGNANT(E) · TUTEUR · APPRENANT(E)

PAR L'APPRENANT(E)

1.	Se présenter dans le forum en indiquant : nom, prénom, motivations pour suivre la formation.
2.	Préciser ses attentes à la fin du cours au regard des compétences opérationnelles énumérées.
3.	Prendre connaissance des consignes d'apprentissage et les respecter.
4.	Prendre connaissance du syllabus et le consulter régulièrement.
5.	Télécharger obligatoirement et consulter les contenus mis à disposition sur la plateforme.
6.	Visionner les ressources audiovisuelles de chaque leçon.
7.	Déposer obligatoirement les devoirs et l'examen dans les délais — toute évaluation non rendue sera notée 00/20.
8.	Participer activement au forum dédié à chaque leçon : poser des questions ou répondre aux questions de ses pairs.
9.	Participer aux activités de visioconférence pour échanger avec l'enseignant.
10.	Répondre aux exercices d'autoévaluation intégrés dans chaque module.
11.	Réaliser les exercices de réflexion sans utilisation de l'IAG, sauf consigne explicite.
12.	S'impliquer activement dans les travaux individuels et collectifs.
13.	Faire des recherches avec les mots-clés des objectifs avant chaque leçon.
14.	Consulter la correction de chaque devoir disponible après la fermeture de la fenêtre de soumission.
15.	Respecter toutes les consignes de l'enseignant relatives à l'utilisation ou non de l'IAG.

PAR L'ENSEIGNANT(E)

1.	Présenter les objectifs et l'intérêt du cours dès la première séance.
2.	Animer le forum et initier des discussions à travers des exercices contextualisés.
3.	Réaliser des exercices d'application variés (QCM, exercices à trous, études de cas).
4.	Programmer les sessions de visioconférence et les communiquer en avance.
5.	Réaliser une vidéo asynchrone récapitulative à la fin de chaque leçon.
6.	Faire une analyse globale des réponses et attentes des apprenants.
7.	Présenter et expliquer le contenu et le déroulement de la formation.
8.	Mettre à disposition des apprenants un canevas de présentation des devoirs et projets.
9.	Rappeler les dates de devoirs et d'examen à chaque étape de la formation.
10.	Créer les devoirs et examens pour évaluer les compétences visées.
11.	Faire le rapport des activités réalisées par les étudiants et assurer un suivi.
12.	Mettre à disposition des Ressources Éducatives Libres (REL) pour chaque leçon.
13.	Préciser l'usage ou non de l'IAG dans chaque activité pédagogique.

14. Privilégier la méthode fil rouge avec des exemples du contexte ivoirien (RSN, médias locaux, organisations abidjanaises).

PAR LE TUTEUR (si applicable)

1. S'assurer que les étudiants se connectent aux forums et à la plateforme régulièrement.
2. S'assurer que les étudiants ont accès aux ressources d'enseignement et d'apprentissage.
3. Rappeler les dates de devoirs et les échéances importantes.
4. Guider les étudiants dans l'exécution des activités d'apprentissage (TD et travaux pratiques).
5. Analyser les rapports concernant les étudiants pour assurer un suivi pédagogique.
6. Analyser les statistiques de progression et alerter l'enseignant en cas de décrochage.
7. Faire des points réguliers avec rappel des attentes et retours sur les évaluations.
8. Donner des conseils sur l'organisation pour gérer le temps en distanciel.
9. Servir d'écoute sur les difficultés rencontrées par les apprenants et les remonter à l'enseignant.
10. S'adresser toujours aux apprenants avec un langage accessible et des analogies du contexte ivoirien.

NB : En l'absence de tuteur ou d'assistant, l'enseignant est amené à assumer la responsabilité de tuteur selon les dispositions institutionnelles en vigueur.

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET WEBOGRAPHIQUES

Références francophones — Ouvrages fondamentaux

Références internationales — Textes sources

Portails académiques et ressources internet vérifiables